

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 18 octobre 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 05 par monsieur Jean François Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

393-10-2014

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

CONSULTATION PUBLIQUE: RÈGLEMENT 369-14-01

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 20 septembre 2014

1.1.2 Procès-verbal du 29 septembre 2014

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Appui à Postes Canada

1.2.1.2 Appui FQM : Autocars Orléans Express

1.2.1.3 Charte des municipalités

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement de construction 369-14-01 (adoption)

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Cession du terrain de M. Vartavar: signataire de l'entente

1.4.2 Expropriation chemin Laurin

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 Transferts de postes:

2.3.1 Signalisation et autres pièces - Environnement lac Quenouille

2.3.2 Équipements pour formation RCR

2.3.3 Activité salon des métiers d'art de Noël

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

- 2.4 Perception des taxes
 - 2.5 Déclarations d'intérêts financiers et lobbyisme
 - 2.6 Factures
 - 2.6.1 Bloc-O-Bois: Réparation du débord de toit centre culturel et communautaire
 - 2.7 Petite caisse de l'administration
 - 2.8 Signataire des chèques: Retirer Michelle Bélisle
 - 2.9 Budget 2015
 - 2.10 Marge de crédit
 - 3. Ressources humaines**
 - 3.1 Patinoire: Embauche d'un surveillant et entretien
 - 3.2 Vacances de Guillaume Beauregard (du 20 janvier au 6 février 2015)
 - 4. Ressources matérielles et immobilières**
 - 4.1 Patinoire:
 - 4.2 Hôtel de ville: édifice Victor Godon
 - 4.3 Pacte rural
 - 4.4 Garage municipal: Mezzanine et toit
 - 5. Sécurité publique**
 - 6. Réseau routier, transport**
 - 6.1 Réfection du chemin Charron
 - 6.2 Politique d'acquisition des chemins
 - 7. Gestion du territoire et du milieu**
 - 7.1 PIIA
 - 7.1.1 Demande du 48, chemin Marie-Rose
 - 7.1.2 Demande du 3716-69-9313
 - 7.1.3 Demande du 1975, chemin du Lac-Quenouille
 - 7.1.4 Demande du 220, chemin du Lac-du-Rocher
 - 7.2 Dérogations mineures
 - 7.2.1 Demande du 3615-13-5465
 - 7.2.2 Demande du 1975, chemin du Lac-Quenouille
 - 7.3 Horaire écocentre
 - 7.4 RITL: Procès-verbal du 10 septembre 2014
 - 7.5 Fermette éducative
 - 7.6 Décontamination: Évaluation environnementale
 - 7.7 Gestion des fosses septiques
 - 7.8 Schéma d'urbanisme
 - 8. Service à la collectivité**
 - 8.1 Sports, loisirs et culture
 - 8.1.1 Bilan journée de la culture
 - 8.1.2 Bilan mensuel loisirs-culture
 - 8.2 Demande d'aide financière Radio vallacquoise
- Période de questions**
Levée de l'assemblée

1. Administration
1.1 Procès-verbaux
1.1.1 Procès-verbal du 20 septembre 2014

Cette rubrique est reportée.

1.1.2 Procès-verbal du 29 septembre 2014

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 29 septembre 2014.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Appui à Postes Canada

395-10-2014

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant des milliers de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QU'au cours des cinq prochaines années, de 6 000 à 8 000 emplois aux postes seront éliminés et cinq millions de ménages seront privés de la livraison à domicile;

ATTENDU QUE ces compressions vont particulièrement nuire aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pratiquement pas tenu de consultations, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Val-des-Lacs écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

1.2.1.2 Appui FQM : Autocars Orléans Express

396-10-2014

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) déplore la décision de la Commission des transports du Québec d'autoriser la compagnie Autocars Orléans Express à procéder, dès le 1^{er} janvier 2015, à des réductions de services dans plusieurs régions;

CONSIDÉRANT QUE la mobilité des personnes sur le territoire est un incontournable à l'occupation dynamique du territoire. Or, les réductions de services auront pour effet de limiter grandement ceux-ci dans des régions comme la Mauricie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Fatima Hamadi et résolu à l'unanimité d'appuyer les démarches de la FQM auprès du ministère des Transports.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

1.2.1.3 Charte des municipalités

397-10-2014

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du projet de loi proposant la charte des municipalités.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement de construction 369-14-01 (adoption)

398-10-2014

CONSIDÉRANT l'avis de motion adopté lors de l'assemblée du 22 février 2014;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement lors de l'assemblée du 22 février 2014;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier et la consultation publique en date des présentes;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 369-14-01 modifiant le règlement de construction numéro 369-02 et ses amendements.

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Cession du terrain de M. Vartavar: signataire de l'entente

Cette rubrique est reportée.

1.4.2 Expropriation chemin Laurin

399-10-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes pour cause de manque de documents, de mandater l'évaluateur Paris, Ladouceur & associés inc. au montant de 2 000 \$ taxes en sus ainsi que l'arpenteur Rado Corbeil & Généreux pour une description technique au montant de 2 000 \$ taxes en sus du terrain lot 20A rang 11.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

400-10-2014

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'émission des chèques manuels n°2141 à 2145 pour un montant de 41 863.68 \$ les chèques n°6178 à n°6240 pour un montant de 133 232.72 \$, pour un montant total de 175 096.40 \$; Paiements par internet incluant les retraits directs du 19 septembre 2014 au 15 octobre 2014 pour un montant de 28 661.16 \$;

Pour un grand total des déboursés 203 757.56 \$.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

2.2 Rapport des salaires

401-10-2014 Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires nets du mois de septembre 2014 au montant de 38 934.35 \$.

2.3 Transferts de postes:

2.3.1 Signalisation et autres pièces - Environnement lac Quenouille

402-10-2014 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à la majorité, mesdames Marielle Ménard et Fatima Hamadi, conseillères étant dissidentes, d'accepter le transfert de poste numéro 2014-15 pour l'installation de vignettes, de chaînes et la réparation de bouées ainsi que l'achat de bouées supplémentaire au lac Quenouille au montant de 2 821.49\$.

403-10-2014 CONSIDÉRANT la résolution 402-10-2014;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité que les dépenses concernant le Lac Quenouilles soient facturées à la Municipalité de Lac-Supérieur dans une proportion de 42% et à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts dans une proportion de 8%.

2.3.2 Équipements pour formation RCR

404-10-2014 Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2014-18 pour de l'équipement relatif à la formation RCR, premiers soins et défibrillateurs externes automatisés offerte par le service des incendies au montant de 3 751.22\$.

2.3.3 Activité salon des métiers d'art de Noël

405-10-2014 Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le transfert de poste numéro 2014-20 pour permettre la tenue de l'activité « Salon des métiers d'art de Noël » du 22 novembre prochain au montant de 800 \$.

2.4 Perception des taxes

406-10-2014 Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de perception des taxes.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

2.5 Déclarations d'intérêts financiers et lobbyisme

Cette rubrique est reportée.

2.6 Facture

2.6.1 Bloc-O-Bois: Réparation du débord de toit centre culturel et communautaire

407-10-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement de la facture de l'entreprise Bloc-O-Bois pour la réparation du débord de toit du centre culturel et communautaire au montant total de 2 874.38\$ incluant les taxes.

2.7 Petite caisse de l'administration

408-10-2014

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'augmenter la petite caisse de l'administration au montant de 500\$.

2.8 Signataire des chèques: Retirer Michelle Bélisle

409-10-2014

CONSIDÉRANT la résolution 426-11-2013 concernant les administrateurs autorisés à signer les chèques rapport et autres effets bancaires auprès des institutions bancaires de la Municipalité de Val-des-Lacs, notamment à la Caisse populaire Laurentienne;

CONSIDÉRANT la résolution 356-09-2014 constatant la fin d'emploi de madame Michelle Bélisle ;

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de retirer le nom de madame Michelle Bélisle en tant que signataire des chèques.

2.9 Budget 2015

Aucune décision sous cette rubrique.

2.10 Marge de crédit

Aucune décision sous cette rubrique.

3. Ressources humaines

3.1 Patinoire: Embauche d'un surveillant et entretien

410-10-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire paraître une demande d'offre de service pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2014-2015.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

3.2 Vacances de Guillaume Beaugard (du 20 janvier au 6 février 2015)

Cette rubrique est reportée.

**4. Ressources matérielles et immobilières
4.1 Patinoire**

Cette rubrique est reportée.

4.2 Hôtel de ville: édifice Victor Godon

Cette rubrique est reportée.

4.3 Pacte rural

411-10-2014

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à une demande d'aide financière lors du deuxième appel de projets du programme Pacte rural dont la date limite est le 27 mars 2015.

4.4 Garage municipal: Mezzanine et toit

412-10-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de mandater monsieur François Emery, architecte pour la préparation de plans et devis pour l'ajout d'une mezzanine et la réparation de poutrelles à la toiture existante du garage et examiner les problèmes d'infiltration d'eau à la toiture pour un montant de 2 900 \$ taxes en sus.

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

**6. Réseau routier, transport
6.1 Réfection du chemin Charron**

Aucun sujet sous cette rubrique.

6.2 Politique d'acquisition des chemins

413-10-2014

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de réaliser une politique d'acquisition des chemins.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 PIIA

7.1.1 Demande du 48, chemin Marie-Rose

414-10-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-18 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre par Sonia Bourgeois ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une galerie ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2014 par Sonia Bourgeois ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.1.2 Demande du 3716-69-9313

415-10-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-19 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre par Philippe Wenger;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une résidence et d'un garage ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2014 par Philippe Wenger ;

Il est proposé par Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.1.3 Demande du 1975, chemin du Lac-Quenouille

416-10-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-20 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre par François Charlant ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'une résidence et d'un garage ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA pourtour des lacs 412-09 ;

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2014 par François Charlant à condition que la terrasse soit à 20 m de la ligne naturelle des hautes eaux ;

Il est proposé par Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.1.4 Demande du 220, chemin du Lac-du-Rocher

417-10-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2014-21 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre par Michel Terreault pour Yves Bordeleau ;

CONSIDÉRANT que la demande vise l'agrandissement d'une résidence ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujettie au PIIA pourtour des lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2014 par Michel Terreault ;

Il est proposé par Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

7.2 Dérogations mineures

7.2.1 Demande du 3615-13-5465

Cette rubrique est reportée.

7.2.2 Demande du 1975, chemin du Lac-Quenouille

418-10-2014

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du 3 octobre 2014 a été déposée par François Charlant et qu'elle est accompagnée d'un plan réalisé par CCDEV ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2014-13 est à l'effet de permettre la construction d'une terrasse à 13.72 m de la ligne naturelle des hautes eaux alors que l'article 133.3.1 du règlement 367-02 prescrit qu' aucune nouvelle construction ou agrandissement n'est autorisé dans une bande de protection de 20 mètres calculée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux ;

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

CONSIDÉRANT que l'article 133.3.1 du règlement 367-02 prescrit qu'aucune nouvelle construction ou agrandissement n'est autorisé dans une bande de protection de 20 mètres calculée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux ;

CONSIDÉRANT que permettre la construction d'une terrasse à 13.72 m de la ligne naturelle des hautes eaux constitue une réduction majeure par rapport aux normes applicables ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03 ;

CONSIDÉRANT que le refus de permettre la construction d'une terrasse à 13.72 m de la ligne naturelle des hautes eaux n'aurait pas pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal de refuser la demande de dérogation mineure pour permettre la construction d'une terrasse à 13.72 m de la ligne naturelle des hautes eaux ;

CONSIDÉRANT la consultation auprès des personnes intéressées lors de la présente;

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

7.3 Horaire écocentre

419-10-2014

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier l'horaire de l'écocentre et d'établir les heures d'ouverture pour la période estivale comme suit :

Mercredi	15 h à 17 h 18 h à 20 h
Vendredi	18 h à 20 h
Samedi	9 h à 12 h 13 h à 16 h
Dimanche	13 h à 16 h

Des heures supplémentaires peuvent être ajoutées pendant les périodes de la collecte des gros rebuts.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

7.4 RITL: Procès-verbal du 10 septembre 2014

420-10-2014

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs du 10 septembre 2014.

7.5 Fermette éducative

421-10-2014

CONSIDÉRANT l'avis urbanistique de la part de la firme URBA + concernant la fermette éducative située à Val-des-Lacs indiquant que le projet n'est toujours pas conforme à la réglementation;

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et refusé à la majorité de conformer le projet de fermette éducative illégale en modifiant la réglementation.

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et adopté à la majorité de rencontrer la propriétaire pour permettre à cette dernière de rendre son projet conforme à la réglementation.

7.6 Décontamination: évaluation environnementale

Cette rubrique est reportée.

7.7 Gestion des fosses septiques

Aucune décision sous cette rubrique.

7.8 Schéma d'urbanisme

Aucune décision sous cette rubrique.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Bilan journée de la culture

422-10-2014

Il est proposé par Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du bilan de la journée de la culture ayant eu lieu le 27 septembre 2014.

8.1.2 Bilan mensuel loisirs-culture

423-10-2014

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du bilan mensuel de monsieur Guillaume Beauregard, intervenant loisirs et culture.

**SÉANCE ORDINAIRE
18 OCTOBRE 2014**

8.2 Demande d'aide financière Radio vallacquoise

424-10-2014

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la part de la Radio vallacquoise du 9 octobre dernier ;

CONSIDÉRANT que l'organisme est en attente d'une subvention provenant, entre autre, du ministère de la Culture et du Fonds canadien de la radio communautaire ;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un prêt de 1 500 \$ à la Radio vallacquoise et d'obtenir un remboursement lorsque l'organisme aura reçu la subvention demandée.

Période de questions

Le maire met fin à la période de questions à 13 h 01 suite aux paroles injurieuse de la personne au micro conformément à l'article 23 paragraphe g) du règlement 382-2014.

Levée de l'assemblée

425-10-2014

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel conseiller, et résolu à la majorité de lever l'assemblée, il est 13 h 01.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**